



Procès-verbal de réception des ouvrages d'assainissement

Opération : Lotissement « Les jardins de Souquallou » – COMMUNE D'ALBI

PREAMBULE

Le lotissement les jardins de SOUQUALOU a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage par la société « Nexity » représenté par son directeur Monsieur COLAS Benoit.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne dénommée rue Alain MIMOUN a été créée ainsi que des réseaux assainissement et un ouvrage enterré de rétention des eaux pluviales.

Ces ouvrages n'ont pas la vocation à rester durablement du domaine privé de la société « Nexity ». Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

- L'aménageur, « Nexity » représenté par Monsieur COLAS Benoit,
- Le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois représenté par Monsieur Pierre Doat, Vice-président délégué à l'hygiène et l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 226 ml de collecteur en PVC CR8 de diamètre 200mm, 6 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 23 boîtes de branchement.

- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 160 ml de canalisation annelée diamètre 300 mm, 54 ml de canalisation annelée diamètre 400 mm, 17 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 27 branchements individuels et 9 grilles avaloirs.
- Un ouvrage enterré de rétention des eaux pluviales d'une contenance de 375 m³ avec un ouvrage de régulation. Le débit de fuite est assuré par une canalisation en diamètre 50 mm.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution du marché suivant :

Assainissement : ENTREPRISE COLAS SO - ZI de JARLARD 35 rue de Moissan 81000 ALBI

- Documents fournis dans le DOE : plans de récolement papier et DWG,
- Rapports d'inspection caméras du réseau d'eaux usées ainsi que ceux des eaux pluviales après réparations.
- Tests d'étanchéité du réseau d'eaux usées

C - SERVITUDE DE CANALISATIONS

Pas de servitude de passage sur ce lotissement.

D - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par Monsieur COLAS Benoit est constatée,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages d'assainissement réalisés,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Be

Fait à Toulouse, le 4 mai 2017

Pour l'aménageur


SNC FONCIER CONSEIL
57, rue des FORGES-MAUNOURY
31200 TOULOUSE
T +33 (0)5 62 72 51 80
F +33 (0)5 62 73 51 31
RCS PARIS : 732 014 964
APE 4209Z - SIRET : 732 014 964 00001

Monsieur COLAS Benoit

Fait à Saint Juéry, le 04 AVR. 2017

Pour le service assainissement de la
communauté d'agglomération de
l'Albigeois



Le vice- président délégué à
l'assainissement
Pierre DOAT

Envoyé en préfecture le 07/07/2017

Reçu en préfecture le 07/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 081-248100737-20170629-DEL2017_117-DE

01-04-2017

Fait à Saint-Jean-le-Vieux le

Pour le service d'accompagnement des
communes d'application de
l'Algarie



Le Vice-président délégué à
l'accompagnement
Pierre DOUT

Fait à Saint-Jean-le-Vieux le

Pour l'envoyeur



Monsieur CCLAS BENOIT